

2.1 Objectif Pédagogique, à quoi ça sert ?

Qu'est-ce qu'un objectif pédagogique ?

Un **objectif** est un énoncé qui définit ce que l'élève (ou le stagiaire) sera capable de faire à l'issue d'une séance ou d'une séquence de formation. Il correspond à un savoir, savoir-faire, une attitude, une compétence qu'il faudra traduire de façon observable. A tout apprentissage, il convient de définir les objectifs correspondants.

Un objectif pédagogique n'est donc pas un chapitre de cours, une subdivision de la table des matières, une partie du programme. Un objectif pédagogique est **centré sur l'apprentissage de l'élève** et non sur le contenu de l'enseignement.

Centré sur le contenu	Centré sur l'apprenant
Ce cours présentera plusieurs manières de représenter un modèle de données pour une base de données, avec leurs avantages et inconvénients.	A l'issue de ce cours, les étudiants <i>seront en mesure de décrire</i> au moins deux manières différentes pour représenter un modèle de données pour une base de données, avec leurs avantages et inconvénients.

A quoi ça sert ?

1. A expliciter

- Savoir « où l'on va » : les étudiants comme le formateur, savent ainsi quels comportements nouveaux ils seront capables d'avoir en fin de formation. Ces trois exemples démontrent combien il est important d'une part de coordonner les objectifs recherchés avec les activités à mettre en place et le type d'évaluation, d'autre part que cette cohérence soit perçue par vos étudiants ou stagiaires.
- Faciliter la communication : le climat est d'autant meilleur que les termes de « l'échange » entre les étudiants et le formateur ont été clairement définis ; chacun sait ce qu'il peut attendre de l'autre.
- Rectifier le tir pour adapter la formation : seule une définition claire des objectifs à atteindre permet de juger la pertinence par rapport aux finalités (professionnelles ou non) de la formation et la conformité avec les attentes des étudiants.

2. A évaluer

- Vérifier qu'on y est arrivé : une formation efficace est une formation qui atteint sa cible encore faut-il en avoir une !
- Faciliter l'évaluation : va-t-on, par exemple, se contenter de vérifier la capacité de mémorisation des étudiants, ou va-t-on vérifier s'ils sont capables de mettre en œuvre un savoir nouveau ; et lequel ?

3. A structurer

- Structurer la progression.
- Choisir les méthodes, les activités, les supports : on ne peut pas se contenter, par exemple, d'un seul exposé magistral si l'objectif visé est de rendre les étudiants capables de piloter un avion !

4. A mobiliser l'élève

- Lui montrer ce qu'on attend de lui.
- Lui permettre de s'auto-évaluer.

Comment l'écrire ?

- Spécifier le **public** (sauf si évident)
- Spécifier le **moment dans l'apprentissage** lorsque les objectifs devront être atteints (à l'issue de...)
- Décrire le **comportement visé** par un verbe d'action et délimiter le contenu (le quoi faire)
- Décrire **les conditions**, les situations, les circonstances
- Indiquer le **niveau de performance** attendu

Exemple de rédaction :

«A l'issue de la lecture de cette fiche (*moment*), l'enseignant de l'ENAC (*public*) sera en mesure d'écrire (*comportement en verbe d'action*) sans erreur (*performance*) des objectifs d'apprentissage en montrant qu'ils sont conformes aux principes exposés (*contenu*) lorsqu'on lui demandera de le faire (fiche PE) pour ses propres enseignements (*condition*).»

⚠ L'utilisation de certains **verbes** est plus adaptée que d'autres :

☹ : Sensibiliser, Apprécier, Se familiariser, Connaître, Comprendre, Savoir, Saisir le sens, Réfléchir

Ces verbes sont vagues et sujets à des interprétations diverses. Ils désignent des activités mentales non observables. Ils ne sont pas pertinents pour la formulation précise d'un objectif pédagogique.

😊 : Ecrire, Enoncer, Enumérer, Nommer, Dessiner, Décrire, Identifier, Résoudre

Ces verbes sont plus précis. Ces termes désignent des actions physiques observables. Ils sont pertinents pour la formulation d'un objectif.